



ASSEMBLEE GENERALE DU 21 MAI 2021

Rapport moral et d'activités.

Les activités de l'A.I.A pendant l'année 2020 :

Nous avons compté **227 adhérents** à jour de cotisation pour 2020, dont **16 nouvelles adhésions**

Le conseil d'administration s'est réuni 13 fois en 2020 dont 6 en visio conférence.

L'année 2020 restera dans les annales, comme une année très spéciale. Malheureusement 2021 prend le même chemin.

Covid oblige, comme toutes les associations, l'A.I.A a dû revoir ses activités à la baisse.

L'année a aussi été marquée par le changement de municipalité, suite aux élections de mars. Changement qui a des conséquences non négligeables pour l'A.I.A puisque le Tambour n'est plus bulletin municipal. Rappelons qu'il a été créé en 1975 par la volonté de Pierre Goguelin, résident secondaire et d'Emile Gaudin maire. Dès le numéro 2 de juillet 1976 il contenait des articles sur l'histoire de notre village, articles signés René Brunet.

L'Association d'Information Arsaïse a été créée en 1981, pour officialiser la collaboration entre des bénévoles et la municipalité de l'époque, afin de publier ce bulletin municipal atypique. Jusqu'en 2020 une convention liait l'A.I.A et la municipalité, deux élus participaient au conseil d'administration de l'AIA pour faire le lien entre les deux.

40 ans après, une page est tournée. Le nouveau conseil municipal a choisi de publier son propre bulletin pour diffuser ses informations, laissant l'AIA continuer son travail de mémoire, mais aussi d'informations des habitants et des résidents secondaires sur les activités des associations, de l'école et plus généralement sur la vie du village.

Nous en avons pris acte. Cet automne deux réunions de concertation ont eu lieu avec Mme le Maire et Jérôme Dumoulin afin d'éviter les doublons dans nos publications respectives. Ce type d'entretien a vocation à être renouvelé, à l'initiative de la Mairie.

Lors des Assemblées Générales des années précédentes, nous vous avons parlé du projet de "parcours patrimoine". Revenons sur l'historique de ce projet.

Nous en avons eu l'idée à la suite des journées du patrimoine 2017 sur les anarchistes. D'abord ciblé « parcours anarchiste » au fil du temps et de nos rencontres, l'idée a évolué vers un « parcours patrimoine ». De son côté, dans le cadre du Pays d'Art et d'Histoire le service Patrimoine de la Communauté De Communes - CDC - souhaitait installer de tels parcours dans chaque commune. Il paraissait opportun de commencer par Ars !

Au printemps 2019, un petit groupe de 5 personnes du conseil d'administration de l'A.I.A (François Barbotin, Pierre Boeuf, Patricia Caillaud, Yvonne Couturier, Eric Le Gars) a commencé à travailler sérieusement sur le sujet en liaison avec Stéphanie Le Lay de la CDC. Yvonne assurait le lien avec la municipalité.

Pour préciser la démarche, voici un extrait du compte-rendu d'une réunion qui s'est déroulée à la mairie d'Ars le 7 février 2020.

Rappel de la méthodologie de travail et du calendrier

En 2019, la Communauté de communes a souhaité mettre en œuvre un projet de signalétique patrimoniale dans le cadre de son label Pays d'art et d'histoire.

La Communauté de communes assure le pilotage du projet et le financement de la réalisation des plaques de signalétique. Le projet s'organise en partenariat étroit avec les communes par la mise en place d'un comité technique rassemblant le Service Patrimoine de la CDC, des élus référents et des partenaires locaux.

Les communes seront gestionnaires des plaques et devront en assurer l'installation et la maintenance.

Un marché a été lancé suite au vote du conseil communautaire le 28 novembre 2019.

avec 2 lots : conception graphique et fourniture des plaques.

Le rôle de l'A.I.A était de proposer des textes (nous pouvions également fournir des illustrations) et des lieux à mettre en valeur. Le Service du Patrimoine restait maître de la rédaction finale et du choix des endroits. Tout ceci en liaison avec la municipalité, évidemment.

Le calendrier était prévu et la réalisation devait être effective à la fin de l'été 2020 pour une inauguration à l'occasion des journées du patrimoine 2020.

Mais bien sûr la pandémie a considérablement retardé l'agenda.

Par ailleurs, la nouvelle municipalité a, très légitimement, repris la main sur le projet mais sans souhaiter nous y associer. Encore une fois, il va de soi que la décision du choix des textes et des lieux ne nous appartenait pas, mais une information sur l'aboutissement d'un projet, dont nous avons pris l'initiative, aurait représenté une reconnaissance de notre travail. Nous le regrettons.

Le Tambour

Dans cette période difficile, nous avons pu néanmoins mener à bien la conception et la réalisation de deux Tambours, celui de décembre (paru en janvier) étant le dernier à être officiellement le Bulletin Municipal.

Pour celui de juillet, conscients de vivre une situation inédite nous avons pensé qu'il était dans notre rôle d'en conserver la mémoire en recueillant des témoignages de "confinés". Nous avons été surpris du très bon accueil reçu auprès de toutes les personnes. Un groupe a travaillé à la synthèse de ces interviews et a réalisé, en très peu de temps, un remarquable dossier de 9 pages vivant et attrayant.

Chaque année, nous insistons sur le rôle important de soutien des annonceurs. La régie publicitaire est depuis toujours un réel souci. En fait, le Tambour, avec sa diffusion très ciblée, n'est pas une activité intéressante pour une régie. Au début de l'année 2020, après des échanges tendus avec Rhéa Marketing, notre dernière régie, nous avons décidé, d'un commun accord, de mettre fin à notre collaboration. Après beaucoup d'interrogations, nous avons alors décidé d'effectuer nous-mêmes la régie. Le numéro 92 est le premier pour lequel la collecte s'est effectuée sans régie. Un petit groupe s'en est chargé, ce ne fût pas trop lourd, les contacts et l'accueil se sont révélés cordiaux. Nous verrons comment cela pourra se passer sur la durée.

Pour terminer je voudrais revenir sur tous les échanges que nous avons, que ce soit à l'intérieur du conseil d'administration, avec nos partenaires annonceurs, avec les associations, avec les personnes que nous sollicitons ou qui nous proposent spontanément des articles, des photos, avec l'école et plus généralement avec tous nos partenaires. Pour moi trois mots qualifient ces échanges : bienveillance, coopération, entraide. C'est dans cet esprit de convivialité que l'A.I.A participe à la vie d'Ars.

La Présidente,
Marie-Hélène CHASTANET

Nos activités pendant cette année :

Avant tout, il est à noter que du fait des contraintes sanitaires, un certain nombre de manifestations n'ont pu avoir lieu. Cependant,

- le 19 janvier 2020, la sortie du Tambour de décembre, été ponctuée d' un concert par le duo Lili et JM William "Les Grands succès de la chanson française".
 - Le 10 juillet, à notre grand regret et du fait de la Covid, notre parution vous a été distribuée à la salle des fêtes, sans animation et sans le "pot de l'amitié".
 - Le 19 juillet, les OFNI, ont dû être annulés.
 - le 12 août, en collaboration avec l'association des "Amis de l'Eglise" la première conférence de Jacques Boucard et Pascal Even "L'église d'Ars, un précieux témoin de l'histoire" a réuni 78 personnes à l'église. Petite précision : aucune publicité n'avait été faite, du fait des circonstances.
 - Du 18 au 20 septembre les Journées du Patrimoine ont été consacrées à différents métiers cassérons :
 - la vigne : Michel Pelletier a donné des conférences sur les deux jours sur l'histoire de la vigne en Aunis avec un focus sur l'île de Ré, des démonstrations étaient prévues dans les vignes de Christophe Caillaud et de Jérôme Bertin.
 - la vannerie : 237 personnes ont pu apprécier une exposition photos ainsi que des paniers terminés et en cours de réalisation, par Michel Joly et Gérard Pinon.
 - les marais : une conférence sur l'histoire du sel introduite par un film de Sabine Franel, des présentations par Michèle Jean-Bart et Fernand Pajot ainsi que des sorties sur les marais salants (une quinzaine de personnes à chaque visite). Toute cette partie était présentée par Bertrand Dupic.
 - les bâtisseurs d'écluses à poissons : Après une présentation par Jacques Boucard et Dominique Chevillon, ainsi qu'un film, la visite de l'écluse "La foirouse" encadrée par Christian Charbonnel et Claudie Labat a eu lieu par groupe de 10 personnes.
- Ces journées ont été clôturées par une animation très conviviale de pressage de raisin, dont le jus a été offert aux participants, au cours d'un concert de la Phil'd'Ars
- Le 7 novembre, la deuxième conférence sur l'histoire de l'église a dû être reportée à une date indéterminée.

- Nous avons continué, tout au long de cette année, à vendre nos publications : "14-18 Mémoire d'un village rétais" et "Les trois églises d'Ars-En-Ré". Les guides bénévoles de l'association des Amis de l'église ont proposé cette dernière brochure. Nous avons également fait don d'une centaine de brochure "les trois églises" à cette association, pour une valeur de 513 euros.

- Internet
Nous vous rappelons que vous pouvez toujours consulter notre site internet : www.letambourdars.fr sur lequel vous pourrez retrouver, outre les anciens numéros, des portraits notamment des Poilus et même des recettes de cuisine rétaises. Une version approfondie de certains articles est également disponible et, modernité oblige, il suffit de scanner le Q-R code de l'article papier pour y avoir accès.

La Secrétaire
Martine Goumard

COMPTE DE RESULTAT 2020

	Débit	Crédit
Solde au 31 Décembre 2019		8 965,02 €
Administration		
MAIF	196,77	
Frais bancaires	89,00	
Fournitures de bureau divers	37,97	
site internet	99,78	
Tambour		
Imprimerie Rochelaise	8 636,50	
Frais de poste	346,27	
Rhea Marketing Regie Publicitaire (2019)		1 300,00
Publicité "Tambour"		1 750,00
Dive		
OFNI	0,00	
expo journée du Patrimoine	418,96	
Animation Assemblée Générale	400,00	
frais de reception Assemblée Générale	167,54	
VENTE Publication 14/18		1 575,30
VENTE Trois Eglises		525,00
Adhésions		5 715,00
Subvention : Mairie		3 000,00
SUBVENTION : CDC (publication 14/18)		4 000,00
Intérêts Livret A		22,84
Totaux	10 392,79 €	17 888,14 €
RESULTAT FINANCIER		7 495,35 €
Solde au 31 Décembre 2020		16 460,37 €

Affectation du résultat au compte de réserve

est affecté au fond de réserve qui était de 8965,02€ au 31 Décembre 2019 pour le porter à 16460,37€ au 31 Décembre 2020

**La Trésorière
Brigitte Loiseleur**

Projets 2021

Nous pouvons vous annoncer :

- la sortie de deux Tambours comme chaque année
- Les OFNI : devraient avoir lieu cette année le 25 juillet, toujours en collaboration avec l'AUPAR et le CNAR, la participation des Gaillards des Pertuis et des « Casserons ».
- Les journées du Patrimoine, prévues les 18 et 19 septembre, auront pour thème "patrimoine exclusif et diversifié"
- Une deuxième rencontre sur l'église
- Un cycle de conférences est envisagé pour l'automne sur des sujets variés.

Budget Prévisionnel 2021

	Débit	Crédit
MAIF Assurance	200,00	
Frais bancaires	100,00	
Frais site internet (hébergement)	200,00	
Fournitures	1 000,00	
Impression Tambour	7 500,00	
Frais de poste	600,00	
Frais autres manifestations	700,00	
Publicité tambour		4 000,00
Adhésions		5 500,00
Subvention Mairie		1 500,00
(OFNI, journée Patrimoine, diverses manifestations)		
Manifestation OFNI	700,00	
Total	11 000,00 €	11 000,00 €

Renouvellement du tiers sortant

Les sortants sont :

- François Barbotin
- Josette Brunet
- René-Claude Brunet
- Marie-Hélène Chastanet
- Brigitte Loiseleur
- Nadine Pinon
- René Rémy

Acceptent de se représenter :

- François Barbotin
- Josette Brunet
- René-Claude Brunet
- Nadine Pinon
- René Rémy

Autres candidats :

- Yvonne Couturier
- Eric Le Gars